



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Règles de bonne conduite



### Agir sur notre consommation d'eau

- Signalons rapidement toute fuite d'eau
- Veillons à un réglage optimum du débit des sanitaires
- Encourageons les comportements économes
- Protégeons l'eau : limitons l'usage de produits polluants dans l'entretien des nos locaux (ils sont systématiquement évacués dans les sanitaires)

### Agir sur la qualité de l'air dans nos locaux

- Ventilons nos locaux dès que possible (10 minutes suffisent pour renouveler l'air dans une pièce)
- Evitons le sur-chauffage

### Agir sur la consommation d'électricité

- Eteignons la lumière dans les salles de cours et les sanitaires en sortant
- Eteignons les ordinateurs à la fin des cours
- Eteignons l'ensemble des matériels électroniques

### Pourquoi ces règles ?

*Les présentes règles sont le fruit d'une réflexion collective qui nous a conduits à réaffirmer notre volonté d'intégrer les enjeux du développement durable et solidaire et les préoccupations sociales, environnementales et économiques à notre activité et à nos formations.*

### Agir sur notre consommation de papier et de fournitures



- Imprimons seulement lorsque c'est nécessaire, en recto verso ou 2 pages par feuille, lorsque c'est possible
- Limitons les photocopies en préférant les tirages recto verso et mode livret
- Réutilisons les impressions superflues en brouillon ou en réimprimant au verso
- Privilégions l'usage du papier recyclé
- Réduisons les envois de courriers postaux
- Privilégions les envois par mail
- Réduisons l'utilisation de chemises et sous chemises et de fournitures de bureau au juste nécessaire
- Imprimons le plus possible en noir et blanc

### Agir sur les émissions de CO2

Toutes les fois où c'est possible, préférez :

- Les transports en commun
- Les voitures économes
- Une conduite souple (qui vous fera économiser 40% de carburant)
- Un faible niveau de climatisation dans vos véhicules
- Le covoiturage (il existe de nombreux sites de covoiturage). Partager son véhicule permet également de partager les frais !

### Agir sur le tri et la valorisation des déchets

Chaque centre peut mettre en place son tri sélectif personnel en fonction de la collecte organisée sur place. Pour plus d'informations, merci de contacter votre Directeur.